FICHE ITINÉRAIRE

Schéma Directeur de Signalisation de Direction d'Itinéraire		Autoroute A69	Approuvée par décision ministérielle du 21 juillet 2025		OBSERVATIONS
sens 1 : TOULOUSE - CASTRES		DIFFUSEURS	sens 2 : CASTRES - TOULOUSE		
mentions de filante:	mentions de sortie:		mentions de filante :	mentions de sortie:	
A69	D20	1/2 Diffuseur de Gragnague 1			
MAZAMET CASTRES					
VERFEIL	[SI1b 7,5t + EN TRANSIT] CASTELMAUROU GRAGNAGUE				
	S..				
A69	D112	Diffuseur de Verfeil 2	A69	D112	
((MAZAMET)) ((CASTRES))			TOULOUSE *péage*		
	VERFEIL			[SI1b 7,5t] TOULOUSE	
				[SI1b 7,5t + EN TRANSIT] MONTRABÉ GRAGNAGUE VERFEIL	
	S..			S..	
A69	D20	1/2 Diffuseur de Verfeil 3			
MAZAMET CASTRES *péage*					
	LANTA				
	S..				
A69	D926	Diffuseur de Maurens-Scopont Villeneuve Lès Lavaur 4	A69	D926	
((MAZAMET)) ((CASTRES))			((TOULOUSE))		
	LAVAUR CARAMAN			LAVAUR CARAMAN	
	S..			S..	

FICHE ITINÉRAIRE

Schéma Directeur de Signalisation de Direction d'Itinéraire		Autoroute A69	Approuvée par décision ministérielle du 21 juillet 2025		OBSERVATIONS
sens 1 : TOULOUSE - CASTRES		DIFFUSEURS	sens 2 : CASTRES - TOULOUSE		
mentions de filante:	mentions de sortie:		mentions de filante :	mentions de sortie:	
A69	D84		A69	D84	
((MAZAMET)) ((CASTRES))		Diffuseur de Puylaurens 5	TOULOUSE	CARCASSONNE GRAULHET PUYLAURENS REVEL S..	
	GRAULHET PUYLAURENS REVEL S..				
A69	D926		A69	D926	
MAZAMET CASTRES		Diffuseur de Soual 6	CARCASSONNE TOULOUSE REVEL	SOUAL S..	
	SOUAL S..				
A69	D1012		A69	D1012	
MAZAMET LABRUGUIÈRE CASTRES - *LE TRAVET* CASTRES - *PALIQUE* (6)	CASTRES - *CENTRE* CASTRES - *LE CORPORAL* *Z.A. MÉLOU - CHARTREUSE* *gare S.N.C.F.* S..	Diffuseur de Saint Palais 7	[SC8-3,5t] CARCASSONNE [SC8-3,5t] TOULOUSE *péage* [SC8-3,5t] REVEL *péage*	[SI8-3,5t] CARCASSONNE [SI8-3,5t] TOULOUSE [SI8-3,5t] REVEL CASTRES - *LE CORPORAL* *Z.A. MÉLOU - CHARTREUSE* *gare S.N.C.F.* S..	
D1012	D1012				
MONTAUBAN ALBI	BÉZIERS MAZAMET	Bifurcation A69/D1012			
CASTRES - *LE TRAVET*	LABRUGUIÈRE ID3 *CENTRE HOSPITALIER* CASTRES - *PALIQUE*				
	S..				

5,5 t	SC8	Direction conseillée aux véhicules, véhicules articulés, trains doubles ou ensemble de véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé excède le nombre indiqué.	5,5t	SI8	Signalisation avancée d'une direction interdite aux véhicules, véhicules articulés, trains doubles ou ensemble de véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé excède le nombre indiqué.		SC17	Indique le caractère autoroutier sur une partie de l'itinéraire permettant derejoindre les mentions indiquées.
5,5t	SC1b	Direction conseillée aux véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé excède le nombre indiqué.	5,5t	SI1b	Signalisation avancée d'une direction interdite aux véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé excède le nombre indiqué.		ID 3	Hôpital ou clinique assurant les urgences.